

Compte rendu du CSE du 26/01/2021

PLAN DE CHARGE : Le potentiel est de 421 spé fab auxquels s'ajoutent 33 potez/AAA sur T15 legacy + 9 SPI et 19 intérimaires soit 62 800 heures.

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Charge	58500	58600	60200	60300	60500	61200

Répartition charge : Rafale 45% , Falcon 44%, divers 11%

Cadences : *Rafale* : T16: 1,25 , T56 : 1,5, T34 est à 1 puis 1,5 en avril 2021.

Falcon : F8X : 0,75 et les F2000/F900 : 1,6 puis 1 en décembre 2021.
F6X : 1,25 puis 1,9 en février 2022.

Falcon 2000 : Seront faits à Nagpur :

- Les T15 à partir d'avril 2021.
- Les voilures à partir de 2022.
- Les fuselages basiques ARCHANGE qui seront ensuite spécialisés à Mérignac.

Falcon 900 : la chaîne ira jusqu'à fin 2023 et reste gérée par Potez/AAA.

Falcon 6X : la DG ne veut pas de dérapages sur ce programme. Le challenge sera d'autant plus compliqué compte-tenu de l'état de notre supply chain.

Contrat grec : il a été signé le 25 janvier à Athènes. Sa fabrication est déjà intégrée dans le PGP depuis octobre 2020. Les premiers avions d'occasion seront livrés à l'été 2021. Ce contrat comprend également des rechanges qui représentent une charge non négligeable pour Biarritz. En ce qui concerne la prime de 200€...M. BON répond que l'accord bi-annuel signé par la CGC et l'UNSA l'avait conditionnée à une signature avant le 31 décembre 2020... La CFDT est déjà intervenue auprès de la DG pour qu'elle soit versée à minima.

ARME : M. AUBOIN a présenté la situation pour les mois de février et mars. Il nous confirme que dans l'état actuel, il n'aura pas besoin de mettre en place du chômage partiel pour cette période.

SUPPLY CHAIN : « en convalescence » selon M. AUBOIN. Les sous-traitants concernés, convoqués par Dassault, doivent solutionner et améliorer leurs temps de fabrication et de livraison.

PEINTURE : Le partage des tâches entre SPI et Dassault est fait une fois par semaine. Actuellement il y a 11 SPI (9 peintres + 1 contrôleur + 1 agent de maîtrise). SPI peut intervenir sur tous les tronçons et fuselages sauf les éléments SER.

CHAUFFAGE : Les problèmes de chauffage sont résolus d'après la direction. Le problème de polymérisation des mastics soulevé lorsque les températures et le taux d'hygrométrie ne sont pas convenables, doit être résolu une bonne fois pour toutes. En pratique, les températures et le taux d'hygrométrie ne sont pas respectés tout le temps et cela porte préjudice à la qualité du produit fini. Les élus, depuis des années, dénoncent ce problème et ce n'est pas normal qu'il revienne encore en réunion.

SUIVI DES MESURES SALARIALES : conformément à l'accord annuel 2020/2021 appliqué au 1^{er} septembre 2020, M.BON a présenté le bilan

Catégorie	Effectif	Promus	Pourcentage
Filière 210/212	449	82	18,26%
ETAM	160	50	31%
Cadres	217	99	45,62%

Le pourcentage de la filière 210/212 est un des plus faibles des établissements de la société. Non seulement le niveau des NAO 2020/2021 était ridiculement bas mais, à Biarritz, cette filière paie le prix fort.

De plus, nous avons appris au cours de la réunion, que le pourcentage de 1,3% d'Augmentations Individuelles négocié pour les cadres s'est traduit dans le bilan à un niveau de 1,6% en moyenne. Après la réunion, les élus CFDT ont retrouvé ces chiffres dans les documents statistiques remis par la DG. Que la DG revoit à la hausse son accord ne nous pose pas de problème, mais lorsque cela concerne qu'une seule catégorie de personnel ce n'est pas tolérable. Cela ressemble fort à de la discrimination.

La CGC et l'UNSA ont signé un accord qui entérinait une de leur demande, un écart de 0,3% entre cadres et non-cadres. Mais au bilan, la réalité révèle un écart deux fois plus important. La DG par ce geste voudrait-elle récompenser les signataires ?

EFFECTIFS : Nous sommes 887 salariés au 31/12/2020 dont 137 équipiers. Une quarantaine de salariés a quitté l'établissement en un an. Si on rajoute les 16 personnes parties depuis le début de l'année 2021 ou à partir dans les prochains jours, on assiste à une véritable hémorragie. La Direction nous dit avoir demandé des tickets d'embauche sans nous donner de chiffres ni les services concernés. Pourtant, en considérant les perspectives à venir, il va falloir rapidement recruter.

ACTIVITE PARTIELLE : 23 personnes sont en isolement. L'avenant n°4 de l'accord signé par la CFDT permet à ces salariés d'être payé 78,7% du brut (92% du net) malgré le décret gouvernemental baissant de 70% à 60% l'indemnisation du chômage au 1^{er} février. Il couvre également les parents d'enfants de moins de 16 ans dans l'obligation d'en assurer la garde en cas de fermeture de classe. 2 personnes sont en isolement télétravail mais bien-sûr pas couvertes par cet accord.

RESTAURANT :

- Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) chez Sodexo envisage la réduction de l'effectif de 2 personnes. Nous considérons que cette décision perturbera obligatoirement le service. Cette donnée devra être prise en compte lors de l'appel d'offre de la fin de l'année.
- Ces derniers jours, des consommateurs nous ont fait part de leur mécontentement quant à des situations récurrentes sur les manques de choix (pas de jambon blanc, pas de yaourt nature, pas de camembert, 1 seul plat disponible le 14/01 à 12h50, etc...). M.AUBOIN nous dit que la situation n'est simple pour personne. Certes, mais le COVID ne peut raisonnablement pas tout expliquer !!
- La direction ne veut toujours pas remettre à disposition les fours micro-ondes.
- La température basse constatée dans les salles de restaurant s'explique par l'obligation de ventiler les locaux entre chaque service.

TRAVAUX :

- Hall 3 : le nouveau SAS est en cours d'installation. Un gros pont y sera installé. Le réseau de sprinklage est en cours de déploiement ainsi que le réseau d'alimentation en gaz des cabines de peinture.
- Hall 51 : une visite est prévue pour les élus en février
- Un abri pour la distribution de tracts a été installé. Les élus CFDT et CGT ont vraiment l'impression que l'on s'est moqué d'eux car tout le monde pourra constater que cette installation n'abrite de rien !!! Pourquoi traiter ce sujet avec autant de désinvolture ?

PARKING :

- A la demande des conducteurs de 2 roues motorisés, le réglage des capteurs sera revu.
- Les 2 roues hors Dassault ont l'autorisation d'accéder aux parkings dédiés.
- Le parking de la villa Jeanne n'est pas encore accessible au personnel Dassault.

FORMATION : Les élus CFDT ont approuvé le bilan formation 2020 mais ont voté contre le plan de formation 2021 car peu ambitieux et inférieur en nombre d'heures à l'exercice précédent.